



Delai paiement congés payés

Par Boulolola

Bonjour, j ai posé mes congés payés disons pour faire simple du 1er au 31 mai à la suite de mon congé maternité. Mon employeur me dit qu il va me les payer fin juin car c est apparemment dans leur règlement (ca fait partie des "variables" comme les heures supp ou jour férié travaillé, payé que le mois suivant..) du coup je n ai aucun revenu pendant un mois.. Est ce normal de faire ca? Merci pour votre aide!